

## Renforcer le modèle de réussite du sport :

# Projet « Développement de la promotion des fédérations »

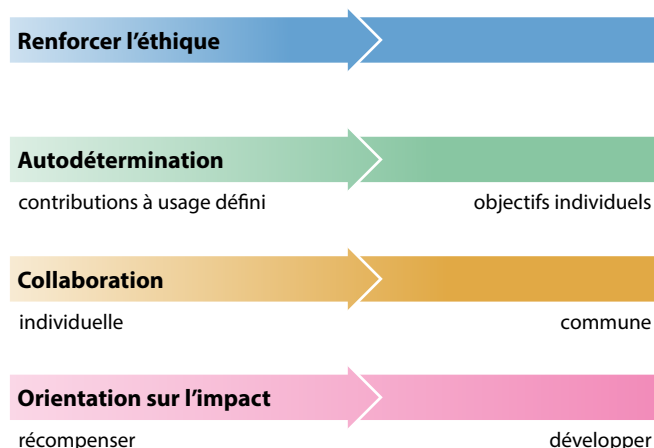
Avec le projet « Développement de la promotion des fédérations », Swiss Olympic entend emprunter de nouvelles voies en matière d'attribution et d'utilisation des fonds dans le sport suisse. Les manquements à l'éthique et des thèmes tels que le développement durable, la diversité, le renforcement du management, etc. appellent à de nouvelles mesures et structures de promotion. A la demande du Conseil exécutif de Swiss Olympic et en accord avec les deux principaux bailleurs de fonds (la Confédération et la Fondation suisse pour l'encouragement du sport), le système de la promotion des fédérations fera l'objet d'une large discussion et d'un remaniement. La nouvelle promotion des fédérations vise avant tout à créer des incitations permettant de garantir une qualité élevée, des comportements éthiques et des succès durables dans le sport de performance et le sport de masse. Ainsi, le sport suisse restera un modèle de réussite.

### Utilisation durable des contributions financières

Swiss Olympic distribue plus de 70 millions de francs à ses membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) sur la base des directives de classification actuelles. A l'aide d'une bonne vingtaine de fonds de subvention affectés à des objectifs précis, l'Association faitière du sport suisse détermine l'utilisation des contributions financières dans les fédérations, sachant que la quasi-totalité des contributions est versée en faveur du sport de performance. Le projet « Développement de la promotion des fédérations » doit permettre de repenser, de remettre en question et de redéfinir le mécanisme de distribution ainsi que l'utilisation des contributions financières. Ainsi, les domaines du sport de masse, du management et de l'éthique/durabilité devraient à l'avenir bénéficier davantage de prestations.

### Axes stratégiques

Le Conseil exécutif de Swiss Olympic a défini les axes stratégiques du projet ainsi : Si les succès internationaux dans le sport de performance restent un objectif majeur, ils sont en premier lieu la conséquence d'une promotion du sport de qualité. Par ailleurs, il faut ancrer davantage l'éthique dans le système de promotion du sport et permettre aux fédérations sportives de travailler de manière plus autonome, c'est-à-dire d'utiliser leurs aides financières de manière plus flexible et mieux adaptée à leurs besoins. Il convient en outre de renforcer les collaborations et d'axer davantage la promotion des fédérations de Swiss Olympic sur le développement que sur la récompense.



### Calendrier avec les principales étapes

(modifié en décembre 2024)

La mise en œuvre de la nouvelle promotion des fédérations est prévue pour 2027. Swiss Olympic attache beaucoup d'importance à l'implication des parties prenantes et à leur participation. Le calendrier comprend les phases et les étapes suivante :

<b>2024</b>	<b>Phase 1 – Développement participatif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Janvier 2024 : Atelier pour les parties prenantes</li> <li>Février – mars 2024 : Elaboration du modèle global</li> <li>Avril – mai 2024 : Consultation concernant le modèle global</li> <li>Juin 2024 : Décision du Conseil exécutif concernant le modèle global</li> <li>Juillet – novembre 2024 : Définition des critères et élaboration du modèle détaillé</li> </ul>
<b>2025–26</b>	<b>Phase 2 – Procédure consultative</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>09.01.2025 : Workshop concernant le modèle de promotion du sport, date n°1</li> <li>16.01.2025 : Workshop concernant le modèle de promotion du sport, date n°2</li> <li>28.02.2025 : Date limite de soumission de la procédure consultative</li> </ul> <b>Phase 3 – Choix de la variante</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mars – mai 2025 : Adaptations suite à la consultation</li> <li>Juin – septembre 2025 : Phase de décision du Conseil exécutif concernant la promotion des fédérations</li> </ul> <b>Phase 4 – Phase de préparation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>2026 : Préparation des fédérations au nouveau système et Réévaluation de toutes les fédérations</li> </ul>
<b>dès 2027</b>	<b>Phase 5 – Mise en œuvre avec phase transitoire</b>

### Parties prenantes

- Fédérations sportives nationales
- Entraîneurs
- Athlètes
- OFSPO
- Formation des entraîneurs Suisse
- Armée
- Cantons
- ASSS
- Aide sportive
- Organisations partenaires en lien avec la promotion des fédérations

### Interlocuteurs chez Swiss Olympic

**Dominik Pürro**, Chef Développement et projets du département Sport, [dominik.puerro@swissolympic.ch](mailto:dominik.puerro@swissolympic.ch)

**Samuel Wyttenbach**, Chef Développement et projets du département Gestion de fédération, [samuel.wyttenbach@swissolympic.ch](mailto:samuel.wyttenbach@swissolympic.ch)

[Pour de plus amples informations](#)